

Harmoniser les mesures de lutte contre la pandémie au sein du bassin de vie commun trinational

En raison de l'évolution des taux d'infection, le Bade-Wurtemberg, la Rhénanie-Palatinat, la France et les cantons d'Argovie, de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, du Jura et de Soleure ont tous pris des mesures pour endiguer la pandémie. Pour éviter de mauvaises incitations pour la population dans un bassin de vie commun, une coordination étroite de ces mesures est indispensable. Ainsi, Josha Frey, Président du Conseil Rhénan 2020, et Christian von Wartburg, 1^{er} Vice-président et Président de la délégation de la Suisse du Nord-Ouest, appellent les gouvernements de la région trinationale à harmoniser autant que possible leurs approches.

Compte-tenu de la détérioration de la situation sanitaire dans le Rhin supérieur au cours des dernières semaines, les différentes mesures destinées à protéger la population ont dû évoluer. Le renforcement des restrictions de contact et de sortie dans de grandes parties du Rhin supérieur a toutefois entraîné des écarts d'offre dans certains territoires : alors que les restaurants sont fermés sur le lieu de résidence, il est possible qu'ils soient ouverts à quelques kilomètres seulement derrière la frontière administrative la plus proche. Dans la perspective d'endiguer la pandémie, il faut éviter autant que possible que de tels appels d'air se produisent.



« En renforçant ses mesures de prévention, le canton de Bâle-Ville contribue de manière importante à endiguer la pandémie dans la région des trois frontières. J'espère que les autres cantons frontaliers réagiront également à la hausse du taux d'infection et suivront cet exemple », déclare Josha Frey, Président du Conseil Rhénan 2020.



« Il faut à présent que nous soyons solidaires par-delà les frontières ! », affirme Christian von Wartburg, 1^{er} Vice-Président du Conseil Rhénan.

Dès avril 2020, le Bureau du Conseil Rhénan a appelé à une coordination transfrontalière étroite des mesures de lutte contre la pandémie, notamment pour la période suivant la réouverture des frontières le 15 juin 2020 et en cas de recrudescence du nombre de contaminations. Une pandémie ne connaissant pas de frontières physiques, l'échange transfrontalier et une coordination optimale des mesures pour l'endiguer sont essentiels pour maîtriser conjointement cette crise sanitaire.

Plus d'informations

Secrétariat permanent du Conseil Rhénan : +49 (0) 7851 7407 42 / info@oberrheinrat.org

La coopération dans le Rhin Supérieur :



Aucune autre région européenne que la région métropolitaine tri-nationale du Rhin Supérieur ne coopère aussi étroitement et avec autant de succès. L'Alsace, le Pays de Bade, le Palatinat du Sud et la Suisse du Nord-Ouest réunissent 6 millions d'habitants et constituent un espace culturel, de vie et économique commun. De nombreuses initiatives privées et publiques contribuent à la promotion, entre autres, de la mobilité, de l'éducation, de la recherche et de la protection de l'environnement dans cette région aux trois frontières.

L'orientation stratégique de la coopération est assurée par la Conférence du Rhin Supérieur et le Conseil Rhénan. La Conférence du Rhin Supérieur réunit les autorités administratives et étatiques. Elle initie une multitude de projets et veille à leur transposition. Le Conseil Rhénan constitue la réunion des élus. Il se positionne sur les sujets d'intérêt régional, y compris à l'égard de Bruxelles, de Paris, de Berlin et de Berne.